

# LA CHARTE DU RANDONNEUR



## 1 / Respect de l'environnement

**Préservation de la nature** : Restez sur les sentiers balisés. Ne cueillez pas les plantes protégées. Observez les animaux sans les déranger.

**Gestion des déchets** : Emportez vos déchets avec vous. Utilisez les poubelles mises à disposition en début et fin de parcours.



## 2 / Respect des propriétés privées et du patrimoine

**Passage sur les chemins** : Respectez les clôtures, les cultures et les propriétés privées.

**Patrimoine bâti** : Ne dégradez pas les murs, les bornes, les lavoirs ou autres éléments du patrimoine rural.



## 3 / Sécurité et civisme

**Préparation de la randonnée** : Consultez la météo, prévoyez une tenue adaptée, de l'eau et un moyen de communication.

**Respect des autres usagers** : Saluez les habitants, les agriculteurs et les autres randonneurs. Laissez passer les engins agricoles.

**Chiens en laisse** : Tenez votre chien en laisse, surtout dans les zones de pâturage ou de chasse. Ne pas laisser le chien entrer dans les parcelles agricoles.

Retrouvez tous les parcours de Rochefort Océan sur [loopi.fr](https://loopi.fr)



Office de Tourisme Rochefort Océan  
Tél. +33 5 46 99 08 60 - [contact@rochefort-ocean.fr](mailto:contact@rochefort-ocean.fr)  
[www.rochefort-ocean.com](http://www.rochefort-ocean.com)

Avec la participation de Natura 2000 et du Comité Départemental de Randonnée Pédestre 17



ZONE HUMIDE  
EN HIVER



12 km



3h

# SAINT-JEAN-D'ANGLE LA GRIPPERIE-ST-SYMPHORIEN LA HÉRONNIÈRE



© Simon David

Création : CARO. Tous droits réservés. Création Graphique : Olivier Chérrin. ©IGN 2026 - Plan IGN - Autorisation N° 222607





3h



12 km



© Simon David

*Se laisser surprendre par les chemins boisés et les panoramas exceptionnels sur le marais de Brouage. Idéal en été si vous recherchez la fraîcheur et le calme !*

### PAS-À-PAS :

1

Face à la mairie, partir à gauche vers l'église. Aussitôt après l'édifice, virer à droite puis encore à droite dans une rue qui zigzague. Longer le mur en pierre à droite, prendre à droite au calvaire et traverser les Baconnières. Suivre le chemin qui s'incurve le long du bois.

2

Après l'arbre en lisière de champs à gauche, tourner à gauche en direction de la Berlerie. Emprunter un chemin entre 2 champs, avant la route passer près des maisons. Suivre le chemin à gauche et longer un bois sur votre gauche. Arriver à La Gripperie par une zone d'habitations. Traverser la départementale.

3

Tourner à gauche dans la Petite Rue et la descendre jusqu'à la fontaine. Face à la Fontaine Miraculeuse, monter sur le coteau de l'Ornut. Vue sur le nid de cigogne et la tour de Broue.

4

Descendre à droite, rester sur la route. À l'intersection, virer à droite et passer devant l'église de Saint-Symphorien. Continuer sur la route dans la même direction. Remonter sur le coteau et suivre un chemin à gauche.

5

Par une petite route, passer à Beaulieu. Descendre légèrement à gauche puis repartir à droite sur un chemin qui reste sur le coteau, en évitant les chemins à droite.

6

Traverser prudemment la D18 et s'engager dans un chemin. Prendre à droite puis à gauche. À la fin du chemin, longer la D732E2 à droite prudemment, la traverser pour s'engager sur une petite route. Tourner à droite dans un chemin pour regagner le bourg de Saint-Jean-d'Angle.



**INFOS PRATIQUES :**

**Départ :** parking de la mairie  
**Arrêt de bus :** "École" rue Maurice Ponte / Ligne S3 (uniquement en période scolaire)  
**Balisage :** jaune



À l'époque glorieuse de la récolte du sel dans le golf de Saintonge, Saint-Jean-d'Angle fut tout à la fois un port, une ville et un château. Une place stratégique protégeant une frontière de guerre mouvante entre anglais et français. Les halles médiévales témoignent de l'importance de ce commerce. L'édifice construit au 16<sup>e</sup> siècle eut selon les époques des fonctions diverses, d'un rôle économique pour les foires et marchés à l'accueil de séances de cinéma ambulants.



La mare du Grondin permet l'observation de la **cistude d'Europe**. Cette espèce de tortue d'eau douce est protégée en raison de sa rareté. Elle vit dans l'eau des fossés mais remonte sur les prairies sableuses pour pondre ses œufs. La réserve naturelle régionale de la Massonne est un espace privé exceptionnel pour la diversité de la faune et de la flore.

